



Doute sur contrôle alcoolémie

Par JM68

Bonjour,

J'ai été contrôlé positif à 0,57 à l'ethylometre samedi dernier.

J'ai bu et pris le volant certes néanmoins quelques zones d'ombre subsistent quant au déroulement du contrôle:

- les gendarmes n'avaient plus d'embouts compatibles avec leur Ethylometre, ils m'ont donc embarqué pour une autre zone de contrôle (rond-point) afin de souffler à un autre Ethylometre mis à disposition par des collègues gendarmes.

-Le premier souffle indiqua donc 0,57 mais je n'ai jamais pu bénéficier d'un second souffle car l'appareil se mettait Instantanément et systématiquement en défaut "souffle non conforme" alors que j'étais de bonne volonté et soufflais comme le premier coup

Je doute aussi que l'appareil ait été vérifié entre les 2 souffles

J'aurais aimé prendre rdv avec un avocat avant l'audition car je me sens lésé mais le gendarme ne me laisse pas assez de temps car il impose sa date et l'heure.

Suis-je en raison de douter du déroulement du contrôle et de l'appareil ou aurait-il des vices de procédure ?